



## Questions fréquentes

### Quoi?

La Fête du voisinage vise à encourager les citoyennes et les citoyens à initier des activités festives ayant pour but de rassembler et rencontrer leurs voisines et leurs voisins.

### Quand?

La Fête du voisinage se déroule chaque année **le premier samedi de juin, partout au Québec.**

### Par qui?

Par des citoyennes et des citoyens, des actrices et acteurs communautaires et municipaux.

### Pour qui?

**Pour tout le monde!** De tous les âges, de tous les milieux et dans toutes les régions, tout le monde est invité à participer à la Fête du voisinage.

### Qui orchestre la Fête du Voisinage au Québec?

Espace MUNI, un organisme à but non lucratif, joueur incontournable pour les municipalités et les MRC qui souhaitent un accompagnement, des outils et de l'inspiration en vue d'offrir à leurs citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, actif, solidaire, inclusif et durable.

### Quel rôle joue Espace MUNI dans le déploiement de la Fête du Voisinage?

Espace MUNI agit comme organisme promoteur de la Fête du voisinage, facilitant le déploiement de cet événement à travers le Québec.

## **Est-ce que les organisateurs d'activités bénéficient d'un financement de la part d'Espace MUNI pour leur participation?**

Non. La participation est **volontaire**. Nos partenaires de réalisation font leurs propres démarches dans la recherche de financement.

## **Pourquoi participer?**

En participant à l'événement, vous...

- Contribuez à briser l'isolement pour favoriser le tissu social des communautés de votre localité;
- Créez de nouveaux liens de partage entre les voisinages;
- Renforcez vos liens de solidarité envers votre voisinage;
- Augmentez votre participation citoyenne;
- Bénéficiez d'un sentiment accru de sécurité dans votre localité.

## **Comment devenir organisateur?**

Il suffit de concevoir et de prendre en charge la réalisation complète d'une ou plusieurs activités.

### **Étapes de l'inscription :**

- **S'inscrire en tant qu'organisateur**

Pour inscrire des activités, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre site Web. Une fois inscrit, vous aurez aux outils créés spécialement pour vous et au répertoire des organisateurs.

## **Quand s'inscrire?**

Les inscriptions commencent le **11 février**. Pour toutes les dates importantes de l'inscription: <https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-du-voisinage/>

## **Les activités qui se déroulent en dehors de la date officielle peuvent-elles être inscrites dans le répertoire des organisateurs de la Fête du Voisinage?**

Non, seules les activités qui se déroulent le 6 juin, **date officielle de l'événement**, peuvent faire partie de la programmation.

## **Comment savoir s'il y a d'autres fêtes dans ma localité?**

Consultez la liste de tous les organisateurs ainsi que les détails de leurs activités respectives dans le **Répertoire des organisations participantes**, qui

se trouve sur notre site Web. Grâce à ce répertoire, vous pouvez aussi trouver des exemples d'activités, développer de nouvelles collaborations, créer des regroupements et bien planifier l'horaire de vos activités.

## **Vous avez d'autres questions?**

[Communiquez avec nous!](#)